



Conseil fiscal pour appartement

Par **helene**, le **13/10/2011** à **21:06**

Bonjour, je possède un appartement que je loue non meublé mais l'on me dit que fiscalement la location en meublé est plus intéressant fiscalement. Est-ce que c'est vrai ?

Par **mimi493**, le **13/10/2011** à **21:20**

oui, mais ça exige plus d'investissement (meubles, vaisselle, équipement électroménager), plus de travail de suivi de la location (pas question de faire attendre le locataire dont le lit est cassé, ou un frigo qui ne fonctionne plus en été), plus de frais en entretien, et les locataires restent moins longtemps (rechercher plus souvent un locataire, plus souvent le logement libre car le locataire n'a qu'un mois de préavis) et plus de locataires, plus de frais, plus d'usure